



Gesticulations interminables autour de la reprise de deux machines !!



Les camarades du syndicat F.O.
Stora Enso Corbehem

à STORA ENSO – CORBEHEM

Le journal "Le Militant Force Ouvrière du Pas-de-Calais" a le souci d'informer tous les SALARIÉS du déroulement des conflits dans le département du Pas-de-Calais. Il a reçu au siège de l'Union Départementale à Lens, quelques camarades du syndicat F.O. concernés par la fermeture "annoncée" du site Stora Enso de Corbehem. Il s'agit de Serge FREMY, secrétaire – Eric WYLLEMAN, secrétaire adjoint - José MUREZ, trésorier et René LAMOUR, archiviste adjoint.

Où en sont les salariés de Stora Enso en ce mois de novembre 2006 ?

Au début du mois d'octobre, Stora Enso avait suspendu les négociations.

Le 27 octobre 2006, les salariés de Stora Enso se sont rassemblés au terme d'une semaine qui devait déboucher sur la décision du Groupe d'accepter ou non l'offre de rachat exprimée par le ministère de l'emploi. Le holding Green Recovery et le collectif LGPS, associés, avaient proposé de racheter deux des trois machines. Le ministre délégué à l'emploi, Gérard LARCHER, avait annoncé une contribution financière à hauteur de 6 millions d'euros et une exonération pour Stora Enso de sa participation financière de 1,5 million d'euros au lieu de 1,9 million d'euros à la revitalisation du bassin d'emploi.

Le 30 octobre Stora Enso répond au ministère en réitérant sa décision de suspendre les discussions avec Green Recovery et LGPS.

En novembre, les organisations syndicales exigeant de nouvelles négociations, le groupe Stora Enso, laisse entendre clairement qu'il n'y en aurait pas d'autres.

La cour d'appel de Douai juge la demande des repreneurs irrecevable et rejette la demande de suspension du plan social par les salariés. Les salariés vont néanmoins entamer un ultime recours en justice.

Serge FREMY insiste sur le fait que Stora Enso n'a jamais eu la volonté d'accepter les repreneurs. La stratégie de Stora a été de manœuvrer pour casser les négociations sur le plan social et utiliser, à l'occasion, certains membres du Comité d'Entreprise pour faire courir le bruit d'une reprise éventuelle.

Nos camarades se préparent à assister, le mardi 21 novembre, dans la salle des fêtes de Corbehem, à une assemblée générale de l'Intersyndicale. Lors de cette assemblée, les avocats de l'intersyndicale proprement dite et ceux du Comité d'Entreprise exposeront les suites juridiques au plan social. Un avis sur un éventuel référendum sera demandé et des réponses seront données à toutes les interrogations.

Pour F.O. quels sont les recours ?

- remettre en cause le Plan de Sauvegarde pour l'Emploi (PSE) en présentant ses avantages et ses inconvénients.
- renégocier les primes surconventionnelles et les amener à hauteur de 100 K euros.

A ce jour et depuis le 1^{er} novembre, 175 salariés sont licenciés, d'autres vont l'être en mars, juin et décembre 2007.

Ce qu'il ressort de notre entretien avec les camarades du syndicat Stora Enso Corbehem, est qu'ils ne croient plus à un redémarrage de 2 machines, mais qu'il leur reste encore assez de forces pour lutter afin de faire annuler le plan social actuel. Très amers, nos camarades regrettent fortement certaines prises de positions du Comité d'Entreprise et de son soutien juridique, à des moments clés des négociations avec la Direction de Stora.

Le jeudi 30 novembre, un référendum a été organisé sur le thème d'un éventuel recours en justice pour demander l'annulation du plan social, que Force Ouvrière a toujours réclamée. Le syndicat Force Ouvrière de Stora Enso clame que les salariés ont été bernés au regard de ce que d'autres entreprises comme Maresquel ou Défilé ont pu obtenir. Les résultats du référendum révèlent que 303 voix s'élèvent contre la remise en cause du PSE, 242 voix demandent sa remise en cause et 42 voix sont sans opinion.

L'intersyndicale demande maintenant que le Président du LGPS organise une Assemblée Générale au cours de laquelle les comptes sur les aides financières et juridiques d'OSARTIS, du Conseil Général et de Sira seront exposés et au cours de laquelle LGPS pourrait annoncer qu'il part en justice !

Le Président du LGPS a déclaré qu'il n'ira pas en justice et que l'assemblée générale prévue le 15 décembre, pendant laquelle devaient être présentés les comptes de l'association, ainsi que les aides dues aux salariés, n'aura pas lieu.

Elections professionnelles

Le Syndicat SGP-FO-POLICE a obtenu de très bons résultats aux dernières élections professionnelles dans la Police Nationale dans notre Département du Pas-de-Calais.

De 10,20 % de voix en 2003, ils sont passés à 21,10%, soit de 154 voix en 2003 à 364 en 2006. Ce résultat octroie à ce syndicat un siège à la Commission Technique Paritaire Départementale.

Au niveau de la région, le syndicat a recueilli 1019 voix au lieu de 564 en 2003 et a ainsi obtenu deux sièges à la Commission Administrative Paritaire Interdépartementale.

Au niveau national, le syndicat a recueilli 15,34% des voix (au lieu de 12,48% en 2003), soit une augmentation en sa faveur de 3355 voix. Ce résultat lui a octroyé deux sièges à la Commission Paritaire Administrative Nationale.



C'est une grande victoire
pour le syndicat SGP-FO-POLICE

Agenda FO 2007

Chaque année, grâce à vos efforts, l'opération vente d'agendas est un succès.

Le concept de celui de 2007 est nouveau :

Agenda « Poche » FO 2007

- Nouvelle couverture dépliant « Full Flap »
- Photos couleurs
- CPE
- Revendications FO
- Info Congrès Lille
- Infos Site FO
- Nouvelle présentation des Publications FO
- Nouvelle présentation et coordonnées des Organisations, des Unions Départementales, des Fédérations et des responsables de la Confédération
- Mémoire personnel
- Planning 2007
- Calendrier 2007/2008
- Plan du Métro

D'une présentation claire, toute la semaine sur la même page, cet agenda se glisse facilement dans la poche (épaisseur réduite – format 8,5 x 17 cm).

L'Agenda FO 2007 est vendu au prix de 1,85 € l'unité



E. LECLERC
Hypermarchés

L'ESPRIT DE COMPÉTITION

ARRADIS
91 avenue LOBBEDEV
62000 ARRAS
Tél. 03 21 21 33 33
Fax 03 21 21 33 30

DAINVILDIS
RN 25
62000 DAINVILLE
Tél. 03 21 51 11 45
Fax 03 21 51 90 10